

Vous êtes une commune confrontée à des cas de mise en sécurité au titre du bâti ou d'infractions aux règles sanitaires d'hygiène et de salubrité et vous vous posez ce type de question :

*Que dois-je faire ? Quelle est la procédure adaptée ?  
Comment être sûr de la réglementation à appliquer ?  
Quels documents utiliser en fonction de ma situation ? Sont-ils à jour ?*

OILHI vous aide. L'application accompagne déjà plus de 400 petites, moyennes et grandes collectivités, gratuitement, pas à pas dans la résolution de ces situations.

### ✗ Sans OILHI

- ✗ Souvent seules et démunies face aux problèmes de mal logement
- ✗ Des difficultés pour identifier rapidement les actions à mettre en œuvre
- ✗ Des modèles de documents complexes à trouver pour chaque cas de figure
- ✗ Un risque d'erreur important
- ✗ Des difficultés pour identifier les désordres

### ✓ Avec OILHI

- ✓ Un accompagnement étape par étape pour résoudre les situations
- ✓ Qualifier rapidement la situation et déclencher la procédure adaptée
- ✓ 25 modèles de documents proposés en fonction de votre situation à chaque étape
- ✓ Une sérénité retrouvée
- ✓ Relevés des désordres facilités grâce à nos fiches de visite détaillées

N'attendez plus, inscrivez-vous sur l'application :

**[www.oilhi.beta.gouv.fr](http://www.oilhi.beta.gouv.fr)**

*Même si vous n'avez aucun cas dans votre commune, OILHI offre la possibilité de tester l'outil.  
(Mode test disponible après l'inscription)*

Vous souhaitez plus d'informations ?



[contact@oilhi.beta.gouv.fr](mailto:contact@oilhi.beta.gouv.fr)